

D 960 ARGENTINE: LE PAPE ET LES DISPARUS

L'Argentine continue sa démocratisation à travers des écueils dangereux, dont la situation économique n'est pas le moindre en raison de la dette internationale du pays (cf. DIAL D 944). L'opinion publique argentine ne s'est pas encore remise du choc de la prise de conscience des conditions de la répression des militaires. La Commission nationale d'enquête sur les disparus (cf. DIAL D 942) poursuit sa tâche. A la mi-juillet elle passait à la télévision un film réalisé par ses soins et intitulé "Jamais plus". Le 27 juin 1984, des représentantes des Mères de la place de mai étaient reçues en audience par le pape à Rome. Elles lui ont remis la lettre ci-dessous.

Note DIAL

Association des Mères de la place de mai
Hipólito Irigoyen, 1442
1089 BUENOS AIRES, Argentine

Rome, le 27 juin 1984.

A Sa Sainteté Jean-Paul II
Cité du Vatican

Pasteur Suprême,

Comme Mères de la place de mai nous connaissons bien, trop bien, l'amertume devant l'injustice. Nous la subissons dans la douleur de nos enfants, victimes d'une répression brutale, sanglante, si souvent dénoncée publiquement y compris devant vous, Saint-Père (1).

Près de sept mois se sont écoulés depuis la fin de la dictature militaire dans notre pays et nous, les mères, continuons encore à espérer et à demander la vérité et la justice. Vous savez bien, Saint-Père, que nous ne recherchons pas la vengeance, que nous n'exigeons pas des ravisseurs, des tortionnaires et des assassins qu'ils subissent le même sort que leurs victimes. Nous demandons seulement qu'ils soient jugés et qu'ils donnent les informations qu'ils détiennent et camouflent.

Les responsables de l'horreur vécue non seulement ne donnent aucun signe de repentir et de contrition, mais ils menacent au contraire de recommencer, "en mieux cette fois", conformément à leurs propres paroles.

Notre démocratie naissante, que comme mères nous saluons avec joie, ne s'affirmera que si elle repose sur les deux principes éthiques de la vérité et de la justice.

Dans l'émotion d'être aujourd'hui reçues par Votre Sainteté, nous tenons, avec la remise de cette note, à souligner la nécessité absolue pour les aumôniers et prêtres qui ont été les associés des auteurs des crimes et qui n'ont pas fait montre de repentance, qu'ils donnent aux autorités compétentes les informations dont ils disposent incontestablement sur les "détenus-disparus", pour permettre de savoir ce qui est arrivé à chacun d'eux.

(1) Cf. DIAL D 606 (NdT).

Il est malheureux mais indispensable d'avoir à mentionner quelques noms. Mgr Grasselli, lequel - d'un bureau de l'aumônerie militaire de la marine - a transmis pendant un certain temps des informations ambiguës et plutôt sinistres sur les "détenus disparus" aux familles qui le demandaient. A l'évidence, il était au courant de ce qui se passait. On peut en dire autant de Mgr Antonio Plaza, archevêque de La Plata, qui a été vu dans des camps de prisonniers par des témoins qui ont rapporté le fait.

D'autres prêtres encore ont été vus dans ces cercles de l'enfer. Leurs noms sont connus. Il est inacceptable que ceux qui ont joué un rôle actif ou passif dans ces crimes atroces contre l'humanité et la dignité de la créature humaine, crimes que vous avez, Saint-Père, condamnés publiquement en quelques occasions, continuent d'être habilités par la hiérarchie ecclésiastique.

Nous nous devons de mentionner une autre injustice qui appelle réparation. Il s'agit de la sanction appliquée par le primat de Buenos Aires, le cardinal Juan Carlos Aramburu, au Père Antonio Puigjané de l'Ordre des franciscains capucins (2). Le Père Antonio dont le propre père a "disparu" depuis plusieurs années - une autre victime de la répression -, est un serviteur du Christ humble et exemplaire, et comme serviteur du Seigneur il nous a accompagnés tout au long de ces douloureuses années, en nous réconfortant dans ces circonstances aussi dramatiques. Il a réchauffé notre foi souvent chancelante devant l'attitude froide et indifférente de la plus haute hiérarchie de l'Eglise en Argentine.

C'est précisément pour avoir dénoncé ce fait de façon respectueuse, dans l'intention charitable de sauvegarder des valeurs chrétiennes chez celui ou ceux qui étaient en train de les perdre, que le Père Antonio a été sanctionné par le cardinal Aramburu, lequel lui a interdit de rester dans son diocèse, la ville de Buenos-Aires, où il résidait et où nous avons besoin de sa voix chrétienne, nous qui souffrons et tous ceux qui souffrent. Saint-Père, nous vous demandons respectueusement d'intervenir pour que soit révoquée cette mesure, une injustice véritablement scandaleuse.

Pour finir, Très Saint Pontife, nous faisons encore une fois état de notre angoisse devant le temps qui passe sans que la vérité et la justice que nous demandons aient été obtenues dans notre pays. Sans elles il n'y aura pas de vie nationale pacifique telle que vous l'avez évoquée comme objectif fondamental, le 31 mai dernier, devant vingt-trois évêques argentins en visite ad limina à Rome.

Comme Mères de la place de mai, à l'égal de tous les Argentins épris de dignité, nous faisons nôtre cet objectif fondamental, seul susceptible d'amener l'Argentine à la paix définitive, pour la réalisation duquel nous nous sommes engagées à travers notre action sans nous soucier des sacrifices personnels que cela implique.

Respectueusement.

Les Mères de la place de mai
Nora Corifias
Renée Epelbaum

(2) Cf. DIAL D 939 (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 275 F - Etranger 330 F - Avion 400 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie STEP
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441